

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure  
**Chancellerie de l'Eglise**  
**Service de la communication**  
Case postale, 3000 Berne 23  
Téléphone 031 370 28 34  
Courriel: thomas.gehrig@refbejuso.ch  
www.refbejuso.ch

# Compte-rendu Internet du Synode

---

Répondant : Thomas Gehrig

6 décembre 2011

## **Satisfaction autour du plan financier et doublement du rabais sur les redevances paroissiales**

**Une situation financière toujours au vert et la maîtrise du plan financier rendent inutiles les mesures budgétaires urgentes. Le Synode double le rabais sur les redevances paroissiales en le fixant à 2 pour cent. Malgré des perspectives économiques moroses, les perspectives restent sereines.**

Hans Ulrich Krebs, le Conseiller synodal responsable des finances, a commenté la programmation financière prudente et prévoyante du service des finances. L'élaboration se fait en une planification courante et en intégrant autant que possible les derniers développements. Le présent plan financier est basé sur les comptes 2010 ainsi que sur les budgets 2011 et 2012 (bouclage à la fin de l'été 2011).

Refbejuso s'attend à un renchérissement en augmentation légère mais continue et établit des pronostics économiques prudents corrigés plutôt à la baisse.

En raison des grands projets en cours (entre autres la Maison de l'Eglise, le nouveau siège des Eglises refbejuso) et du plafonnement des postes actuellement en vigueur, l'examen des tâches et des ressources du Conseil synodal a été interrompu pour une année. Le Conseil synodal dispose toutefois de 200 points de postes limités dans le temps pour faire face à des mesures urgentes. Par bonheur, les investissements pour les transformations de la Maison de l'Eglise à Altenberg sont déjà préfinancés à 80 %.

### **Impact retardé des différentes révisions de la loi sur l'impôt**

La révision 2010 de la loi sur l'impôt et un léger recul des membres entraînent une diminution des rentrées d'environ 2 % pour 2012 et 2013 de l'Union synodale. A partir de 2014, Refbejuso s'attend à une réduction supplémentaire de 560'000 francs, conséquence des nouvelles adaptations de la loi sur l'impôt.

Malgré cela, ce n'est qu'à partir de 2014 et particulièrement en 2015 que le Conseil synodal compte avec des excédents des dépenses notables. Le déficit calculé pourrait encore s'aggraver en cas de récession renforcée. Mais la situation financière encore bonne aujourd'hui ne nécessite pas de mesures immédiates et autorise, pour 2012, un nouveau rabais sur les contributions paroissiales.

## **Utilisation judicieuse des réserves de capital propre**

La commission financière prévoit une diminution progressive de la marge de manœuvre. Elle se félicite du fait que le capital propre pourra encore être alimenté pendant deux ans pour atteindre la somme respectable d'environ 8 millions. Une planification prudente et la maîtrise des ressources permettront toujours d'entreprendre de nouvelles tâches.

Au nom de la fraction des indépendants, Christian Straumann (Liebefeld) rappelle que le pilotage doit être réalisé à travers les objectifs et les contenus fixés par le programme de législature. Il considère le montant du capital propre comme bon, mais celui-ci ne doit pas devenir un but en soi. Il demande une constance des chiffres dans la planification courante, car il y a une année, l'objectif du capital propre se situait encore un million en-dessous des chiffres actuels.

Pour Jürg Haberstock (Grasswil) et la fraction du centre, une réserve de capital propre de cette envergure est absolument nécessaire. L'Eglise doit se soucier de ses tâches essentielles qu'elle ne pourra abandonner qu'en tout dernier ressort en cas de diminution des rentrées.

Heinz Gfeller (Ostermundigen) s'exprime au nom de la fraction des positifs et estime que la réserve de capital propre constitue une bonne base.

Daniel Ficker (Berne) considère les 9'000 francs prévus pour le soutien des écoles secondaires aux racines réformées comme insuffisants. L'Eglise devrait être plus attentive à Muristalden, au Freies Gymnasium et à la NMS. Il souhaite l'intensification des relations avec ces écoles et, le cas échéant, également des subsides plus élevés. La réduction de 60 à 45% des subventions cantonales a entraîné une augmentation des frais d'écolage. Il suggère que des contributions pourraient être versées au fonds des bourses pour familles à faible revenu.

Le conseiller synodal Hans Ulrich Krebs confirme qu'il existe des contacts avec ces écoles. Aujourd'hui déjà, il est possible d'obtenir, sur demande, des contributions à des projets en plus des contributions ordinaires.

Au terme de ces interventions, le Synode a pris acte du plan financier 2012 à 2016.

## **Budget avec 2% de rabais pour les paroisses**

Le conseiller synodal Hans Ulrich Krebs présente pour l'année 2012 un budget équilibré avec un excédent des recettes s'élevant à environ 250'000 francs. Par rapport à la programmation financière, une diminution des rentrées de 756'000 francs est prévue. Mais les dépenses étant également maîtrisées, le Conseil synodal s'en tient à un rabais de 1% sur les redevances des paroisses.

En tant que président de la Commission des finances (CoFi), Roland Perrenoud (Bienne) souligne que le budget n'entame pas la fiabilité de refbejuso comme partenaire financier financier. Pourtant, la CoFi s'attendait à un rabais plus important pour ne pas donner aux paroisses un mauvais signal face au bénéfice prévu. C'est pourquoi R. Perrenoud demande au nom de la CoFi de doubler le rabais à 2%, ce qui n'a pas d'incidence sur l'équilibre du budget. Concernant les 200 points de poste limités dans le temps proposés, la CoFi n'a pas d'objection.

Jörg Haberstock (Grasswil) et la fraction du centre soutiennent une augmentation du rabais à 2% parce qu'elle ne déséquilibre pas le budget. Irène Koopmans (Urtenen-Schönbühl) soutient la CoFi au nom des indépendants. Kurt Zaugg (Berne) fait part de l'assentiment du GSO. Le Groupe pour un Synode Ouvert soutient le Conseil synodal tout particulièrement en ce qui concerne les points de postes supplémentaires limités dans le temps, car dans les services généraux de l'Eglise, les moyens et les ressources en postes sont toujours serrés.

Heinz Gfeller (Ostermundigen) pour la fraction des positifs se félicite des finances bien portantes. Elle soutient la stratégie de la commission des finances.

Au nom de la fraction libérale, Christoph Jakob (Bätterkinden) aimerait savoir pourquoi le transfert de la KTS à Muristalden occasionne autant de coûts supplémentaires malgré la diminution du nombre d'élèves. Les Libéraux soutiennent la proposition de la CoFi de doubler le rabais accordé aux paroisses. Maurice Baumann (St-Imier) et la fraction jurassienne soutiennent également les propositions de la CoFi.

En résumé, le conseiller synodal Hans Ulrich Krebs constate qu'un doublement du rabais accordé aux paroisses serait visiblement approuvé par la majorité des fractions, ce à quoi le Conseil synodal ne s'opposerait pas. La restitution aux paroisses reviendrait à 77 centimes par personne. Même avec une augmentation du rabais, les recettes seraient toujours excédentaires, à raison de 16'390 francs.

## **Vote**

### **Proposition de la CoFi de doubler le rabais accordé aux paroisses**

110 oui : 54 non

### **Budget 2012 avec 2% de rabais**

166 oui : 5 non (2 bulletins blancs)